

L'expérience de
Xavier Broquet,
EARL
Haut Jura
Mérinos

LA VIE DE BERGER ENTRE PRÉ-BOIS DE MONTAGNE ET PLAINE CÉRÉALIÈRE



L'Agro-écologie
en marche en Bourgogne Franche-Comté

LOCALISATION

Lavans les Saint Claude - Les Rousses
Morez - Massif du Risoux - Prémanon (Jura)
Altitude entre 500 et 1200 m

L'EXPLOITATION : Mon **élevage ovin en plein air intégral** dispose d'environ 175 ha de pâturage du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Ces surfaces sont réparties sur les communes suivantes :

- ◆ Lavans les Saint Claude : à environ 580 m d'altitude, 50 ha de pelouses sèches mises à disposition
- ◆ Les Rousses : à environ 1 150 m, environ 30 ha de pâture autour de la maison, permettant de conserver un lot d'animaux à proximité
- ◆ Morez : en moyenne à 750 m, 30 ha enfrichés ouverts par la commune et entretenus par le pâturage
- ◆ Massif du Risoux : à 1 200 m, environ 35 ha de pré-bois mis à disposition
- ◆ Prémanon : à 1000 m d'altitude, 30 ha de prés en pente et de prés de fauche mis à disposition.

En hiver et au début du printemps a lieu la **transhumance inverse**, c'est-à-dire que bergers et brebis descendent en plaine à environ 300m d'altitude, et pâturent principalement des **intercultures**, des repousses et des **zones enfrichées** ou délaissées selon les surfaces qu'ils trouvent à leur disposition.

UTH : je suis seul et embauche parfois un berger en hiver, selon la charge de travail.

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION :

400 brebis de race croisée, à l'origine de race Mérinos d'Arles, aujourd'hui passées en croisées de Berrichons du Cher et de Bergamasques.

La vente d'agneau se fait principalement à des maquignons; une vente d'agneau en caissette à la ferme est en cours de développement.

TRAVAIL COLLECTIF : adhésion à une CUMA : peu de matériel en propriété et donc des investissements limités. J'ai ainsi accès à un télescopique pour les travaux, à un broyeur et une bétailière.

Hiver, début de printemps,
Transhumance inverse

Été, Pâturage des prés-bois
en altitude

Mi-printemps, pâturage des
pelouses sèches

Fin de printemps à mi été. Pâturage autour de l'habitation, de zones
enfrichées et entretien de surfaces en pente



CONTEXTE

Tondeur depuis de nombreuses années, je me suis installé en 2004 hors cadre familial sur ma commune des Rousses, à 1200m d'altitude, en plein Parc Naturel du Haut Jura. Je ne souhaitais pas réaliser d'investissements trop importants, notamment pour des bâtiments (et je n'avais pas d'accès à une zone constructible), ce qui imposait de **maximiser le pâturage**. A mon installation, je n'avais qu'une trentaine

d'hectare de prés, dans un contexte de foncier très recherché (autres filières d'élevage, notamment le lait à Comté, et éleveurs Suisses tout proches). Il me fallait donc trouver une solution « sur mesure » qui sorte un peu de l'ordinaire. Par ailleurs, le modèle coopératif français ne permettait pas de valoriser convenablement ces agneaux d'herbe : je devais également passer par d'autres formes de commercialisation.

MES OBJECTIFS

Tondeur depuis plusieurs années, c'est la passion de l'animal qui m'a poussé à démarrer une troupe ovine. Mon objectif principal est de produire des **agneaux de qualité, exclusivement à l'herbe**, dans un souci d'**autonomie maximale**.

Du point de vue économique, l'un de mes objectifs est d'être le plus indépendant possible notamment par rapport aux cours du marché en réduisant au maximum l'achat de fourrage et de concentré, et en commercialisant via des circuits courts, mais aussi en limitant les investissements en bâtiments et matériels. Un autre de mes objectifs est d'optimiser mon travail en facilitant la manipulation des animaux grâce à du petit matériel (parc de tri, cage de retournement, équipement de tonte, filet électrique et poste mobile) afin d'avoir un confort de travail. Une des autres facettes de ma personnalité est d'aimer les voyages et de ne pas supporter de faire tout le temps la même chose, la transhumance est donc en accord avec mon caractère.

Note : Xavier est également attentif à son environnement et aux paysages qui l'entourent, il apprécie que son activité puisse contribuer à les maintenir, même s'il n'affiche pas consciemment d'objectif environnemental. Il a également un tempérament très sociable et dynamique, il apprécie les échanges avec les personnes rencontrés au fil de ses mouvements.



FOCUS SUR NOS PRATIQUES

- ◇ **PÂTURAGE DE SURFACES SENSIBLES OU SOUS-EXPLOITÉES**
- ◇ **LA TRANSHUMANCE INVERSÉE**

Contact

Pour toute d'information :
Lucie LEGROUX,
conseillère ovins-caprins
Chambre Régionale d'Agriculture
Bourgogne Franche-Comté,
03.63.08.51.09.

Liens : [Thomas Muller](#) et [Eloi Petit](#)

NOTRE STRATÉGIE AGRO ÉCOLOGIQUE

Mon installation s'est faite au fur et à mesure. C'est en 2004 que j'ai commencé le métier d'éleveur en achetant une soixantaine de brebis. Dès le départ, le **pâturage des prés-bois** était une pratique qui me tenait à cœur. Les quelques hectares autour de la maison permettaient d'avoir un point de chute et le pâturage de la forêt du Risoux, un terrain de jeu pour mes brebis.

Ces surfaces ont vite été complétées par le pâturage de **zones enfrichées, de pelouses sèches** d'altitude. Le manque d'accessibilité à un foncier de qualité pour constituer un stock fourrager et la localisation en zone non constructible du siège d'exploitation m'ont vite contraint à m'orienter vers la **transhumance**.

L'entretien des zones que je pâture, zone enfrichées, pelouses sèches, prés-bois, permet leur **réouverture, leur maintien et leur entretien**. Cela est très intéressant sur le plan de la biodiversité et des paysages. Je suis donc allé proposer mes services aux collectivités, car bien souvent, seules des brebis peuvent réaliser ce travail.

Pour la période hivernale, faute de bâtiment et de production de fourrage satisfaisante en quantité et en qualité, il a donc fallu chercher des surfaces en plaine. J'avais en tête le système germanique de transhumance inversée. Je suis donc parti pâturer des surfaces mises à disposition par des céréaliers (intercultures, semis de céréale..) ou de propriétaires (peupleraies). Au fil des rencontres, j'ai pu accéder à de plus en plus de surfaces, ce qui m'a rendu plus serein.

Aujourd'hui, mon système correspond à mes attentes. La transhumance permet l'adaptation du système: en été les brebis profitent d'une herbe fraîche et de qualité dans les pré-bois, en hiver elles profitent d'un affouragement riche et diversifié via le pâturage d'interculture. C'est sur cette complémentarité plaine-montagne que repose mon système. Du point de vue économique, l'exploitation est quasiment indépendante des cours du marché, je n'achète en général aucun aliment complémentaire, et la vente des agneaux se fait via des circuits courts.

Cette autonomie (foncière et financière) presque totale sécurise le système en le rendant indépendant à la conjoncture, mais reste précaire. Elle nécessite énormément de réactivité pour trouver toujours de nouvelles surfaces à pâturer et s'adapter aux variations des saisons.

ET LA SUITE ?

Pour pérenniser mon système, il est nécessaire de **conforter mon réseau** avec des exploitants agricoles (pâturage d'hiver) et des collectivités (pâturage estival). Sur le court terme, je suis également en train de tester un **changement de race**, pour avoir des brebis davantage capables de parcourir de longues distances, de valoriser des milieux pauvres et plus rustiques : moins sujettes aux boiteries, pour supporter la portance et l'humidité des sols en hiver. Sur le long terme, un investissement dans un camion bétailière m'assurerait une autonomie complète. Je pourrais ainsi réaliser moi-même les transhumances sur de longues distances sans être dépendant de mes transporteurs actuels, et il pourrait servir d'infirmerie.

FOCUS SUR NOS PRATIQUES

PÂTURAGE DE SURFACES SENSIBLES OU SOUS-EXPLOITÉES : PRÉS-BOIS, PELOUSES SÈCHES, PRÉS ENFRICHÉS...

L'expérience de
Xavier Broquet,
EARL Haut Jura
Mérinos (39)



Autonomie
alimentaire



Biodiversité

ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE

◆ Habitant au pied du massif du Risoux, j'étais conscient de ses enjeux et connaissais son historique : autrefois pâturés par des bovins, **les prés-bois ont été abandonnés** par les éleveurs à la recherche de surfaces plus productives. Le massif du Risoux recèle plusieurs habitats et espèces patrimoniaux, avec une végétation d'altitude typique. Ces surfaces sont vastes et très proches de mon habitation, c'est ce qui m'a motivé, il y a 4 ans, à **solliciter les communes propriétaires** des terrains pour pouvoir y faire pâturer mon troupeau.

Etant donné la sensibilité du milieu, ma volonté de bien faire et de pérenniser mon lien avec les collectivités, un **cahier des charges de pâturage a été mis en place par le Parc Naturel Régional du Haut Jura**. Il fixe une période pâturage entre le 1er juillet et le 31 septembre. En dehors de ces périodes, l'accès est interdit, de même que toute prophylaxie. Des panneaux doivent être posés pour indiquer la présence de pâturages et de chiens Patou. Sur certaines zones du massif, en fonction des espèces présentes (dont le grand tétras, en danger d'extinction), la période de pâturage peut même être reportée au mois d'août. Les équipements pastoraux doivent être mobiles.

◆ De la même manière, j'ai sollicité en 2014 la commune de Lavans-les Saint-Claude pour **pâture des pelouses sèches** sur un communal anciennement pâturé puis abandonné car trop peu productif. Ces surfaces sont également gérées par le Parc et situées en Natura 2000, faisant aussi l'objet d'un cahier des charges, qui limite cette fois les périodes de pâturage au printemps et à l'automne (périodes plus adaptées à ce milieu et au troupeau).



INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

- ◆ Du point de vue technique, l'ombrage et la fraîcheur des **prés-bois** du massif du Jura permettent une **pousse d'herbe d'assez bonne qualité**, pour une production de 2 à 4.5 T. MS/ha.
- ◆ Les pelouses sèches sont moins intéressantes sur le plan zootechnique car plus pauvres, avec 1.5 à 3T de MS produite par an. En cas de sécheresse sur ces sols superficiels, la pousse de l'herbe est faible et la végétation sèche rapidement. Le pâturage de ces zones nécessite alors un déplacement quasi constant des animaux.
- ◆ Sur le plan économique, **c'est la gratuité** de la mise à disposition des surfaces qui **permet la rentabilité** de cette pratique.
- ◆ La fermeture du milieu peut impacter d'autres activités telles que le tourisme ou la chasse. Le pâturage des prés-bois facilite le sylvopastoralisme en permettant des coupes de bois plus aisées et de meilleure qualité qu'en milieu fermé et embroussaillé.



INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

Les prés-bois constituent une zone de bordure, de transition entre deux milieux, particulièrement propices à la biodiversité. Quant aux pelouses sèches, elles abritent une flore typique, menacée par l'enfrichement.

La présence d'un troupeau conduit par gardiennage est la **meilleure solution** pour entretenir ces zones : observateur et réactif, le berger calibre le pâturage en fonction de la sensibilité des milieux; flexible il peut réagir rapidement pour trouver une solution de rabattement vers d'autres terrains dès que cela le nécessite afin de ne pas dégrader la parcelle. L'entretien par les brebis permet d'économiser un entretien mécanique coûteux et énergivore.

De plus, la présence des brebis attire les insectes (via les déjections), qui à leur tour attirent les oiseaux, permettant la mise en place d'une faune riche. Le suivi d'un cahier des charges strict sur ces secteurs à fort enjeu permet la préservation d'espèces rares et typiques (notamment du grand tétras dans les zones de prés-bois).



ÇA M'A PLU !

Ce sont des endroits tranquilles où peu de personnes passent. L'activité d'éleveur-berger est populaire et bien vue par les promeneurs, elle donne de la vie au massif. De plus, la proximité de mon habitation et la tranquillité de la zone me permettent de réaliser tout mon travail à pied : déplacement du troupeau, mise en place de parcs...

CLÉS DE RÉUSSITE

◆ Cette pratique est bien plus **technique** qu'il n'y paraît : elle repose sur un sens aigu de l'observation pour savoir reconnaître les zones de qualité pour les animaux, ainsi que sur de la réactivité pour ne pas dégrader le milieu (flore et faune) et ne pas pénaliser les brebis.

- ◆ Il faut savoir conduire ses brebis et travailler avec des clôtures mobiles, se déplacer souvent.
- ◆ L'entretien du territoire par les brebis doit garder un **objectif technique** (nourrir les brebis) et un **objectif économique** (générer un revenu).
- ◆ Enfin une certaine **sensibilité environnementale** et un bon relationnel avec les différents utilisateurs du Parc sont des points essentiels à la réussite de cette pratique. Il est important que chacun des acteurs engagés sur le site fasse remonter ses remarques et ses besoins en terme d'évolution de la pratique.

POINTS DE VIGILANCE ET LIMITES

- ◆ Sur un milieu aussi particulier, **cette pratique est exigeante** et ne conviendra pas à tous les éleveurs. Il faut répondre au cahier des charges; les contraintes d'élevage ne sont pas les mêmes que dans un système classique, les enjeux environnementaux sont nombreux et nécessitent d'avoir de bonnes relations entre les différents utilisateurs de cet espace (agents ONF, gestionnaire du parc naturel, randonneurs...).
- ◆ De plus, il s'agit de **surfaces souvent moins productives** que des prairies. Il faut donc déplacer le troupeau très régulièrement. En particulier au printemps et à l'automne, qui sont deux stades clés en élevage ovin : période de lactation des brebis et période de préparation à la mise en lutte (mise au bélier des brebis). Une alimentation de qualité est donc nécessaire. Les années sèches, **ces surfaces peuvent ne pas suffire** pour répondre aux besoins des animaux.
- ◆ En outre, ces milieux peu exploités et semi-forestiers accueillent **plus de prédateurs**, car il sont une zone de quiétude et de cache pour ces espèces.

Ici, les surfaces exploitées correspondent parfaitement au biotope du Lynx; les risques d'attaques sur le troupeau sont donc très importants. C'est également le cas pour le loup : en 2013, dans le forêt du Risoux, un loup solitaire a tué une trentaine de mes bêtes et presque autant de brebis se sont perdues en s'enfuyant dans la forêt, et ce malgré la présence de mes Patous et de mon parc électrifié. Pour se prémunir de ces attaques, la vigilance est indispensable. Les animaux sont notamment **parqués la nuit à l'intérieur d'un filet électrique et gardés par les chiens**. Cependant, cette pratique entraîne un piétinement



ponctuel qui a des conséquences sanitaires sur les animaux, entraînant régulièrement des échauffements des onglons et des boiteries. Cela se complexifie avec mon cahier des charges du pâturage, qui interdit les pédiluves, car les brebis qui transhument doivent avoir des pieds en très bon état. Par ailleurs, la présence indispensable des chiens de protection peut être à l'origine de quelques désagréments secondaires: les promeneurs non avertis peuvent avoir un comportement inadapté au travail du chien et se plaindre de leur réaction. De plus, leur présence peut nuire au grand tétras; les agents du Parc sont donc très vigilants sur la localisation des parcelles pâturées et périodes de pâturage.



- ◆ Enfin, la **mise en place de clôtures** n'est pas des plus simples : le troupeau est contenu grâce à des filets électriques mais les zones de pré-bois sont peu adaptées notamment à cause la présence de branches au sol; il y a donc une perte importante au niveau de l'électrification des clôtures et un risque d'échappement du troupeau, la surveillance du troupeau est donc quasi-permanente. Des négociations sont à entamer avec le Parc et l'ONF pour envisager de poser des clôtures fixes sur certaines zones. De même, l'accessibilité en eau **pour les animaux** peut être complexe. Ceci prouve qu'il est parfois **complexe d'associer mesures de protection environnementale et réalité de l'élevage**. Il n'y a jamais de solution toute faite, il faut être inventif et s'adapter.

LES APPUIS MOBILISÉS

- ◆ Sur le Massif du Risoux et les pelouses sèches de Lavans les St-Claude, le cahier des charges a été réalisé par consultation du Parc Naturel du Haut Jura, de l'ONF, de l'ONCFS, du Groupe Tétrás Jura, du Conservatoire Botanique National, des communes et de l'éleveur. L'objectif était de mettre en place des pratiques de pâturage qui conviennent aux différents utilisateurs et conservateurs de cet espace et que chacun puisse exprimer ses besoins.
- ◆ Sur la commune de Morez, la commune a pris en charge la réouverture du milieu en défrichant la zone et a pris en charge l'achat de grillage et de piquets pour monter des clôtures et a financé l'installation des clôtures via une entreprise de réinsertion.

Contact

Pour toute d'information :

Lucie LEGROUX, conseillère ovins-caprins
Chambre Régionale d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté, 03.63.08.51.09.

Fiche réalisée dans le cadre du Réseau Rural Régional BFC



▶ LA TRANSHUMANANCE INVERSÉE

L'expérience de
Xavier Broquet,
EARL Haut Jura
Mérinos (39)



Autonomie
alimentaire



Rationalisation, mise
en commun



Génétique adaptée

ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE

J'ai passé plusieurs années avec une production insuffisante de fourrages de qualité sur les surfaces mise à disposition. Il ne m'était donc pas possible de tenir mes brebis en état l'hiver en altitude. De plus, il m'était impossible de construire un bâtiment (zone non-constructible) et mon tunnel s'est effondré : la pratique de la transhumance inverse s'est imposée chaque année comme le choix le plus raisonnable.

Le métier de tondeur m'a permis de voir de nombreux systèmes, et de **découvrir cette pratique d'élevage**, pratique très répandue dans les pays germanique et en Italie, mais qui n'est mise en œuvre en France que par une poignée d'éleveurs convaincus.

Grâce à mon réseau de connaissances, **j'ai pu rencontrer des céréaliers** (Thomas MULLER, Tavaux ; 39, Eloi Petit, Torpes, 25) curieux de tenter l'expérience du pâturage sur leur exploitation : dans un premier temps, **pâturage d'intercultures** ou passage après des bovins ou sur des semis de céréales .

Les brebis sont descendues en camion et ont passé l'hiver en plaine.

Il y a quelques années, les brebis avaient passé l'hiver sur l'exploitation d'Eloi Petit, dans le Doubs, afin de pâturer les intercultures. Depuis, il a monté sa propre troupe ovine sur son exploitation. Au cours de l'été 2015, nous avons renforcé notre partenariat : j'ai pris en pension 250 de ses brebis, que j'ai emmenées pâturer les prés-bois du massif du Risoux avec les miennes. A l'hiver 2015, j'ai eu une opportunité de pâturer des prés délaissés près d'Arbois. Puis en fin d'hiver (début 2016), j'ai fait redescendre le troupeau en plaine chez Eloi Petit de mars à mi mai. **Un échange gagnant-gagnant** : il a ainsi évité l'impact de la sécheresse de l'été 2015 sur ses prairies et j'ai eu accès pour ma part à un pâturage de qualité pour le printemps, période de fin d'agnelage et de lactation de mes brebis.



INTÉRÊTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

- ◆ Le pâturage d'intercultures permet d'**augmenter les surfaces fourragères de l'exploitation** et d'avoir un **pâturage de qualité pour le printemps**, période de fin d'agnelage et de lactation qui sont les périodes de plus fort besoins alimentaires des brebis.

La valeur alimentaire dépendra du mélange d'espèce implantées, par exemple l'avoine brésilienne présente une valeur alimentaire de 0.98 UF/kg de MS et 120 MAT/kg de MS.

En cas de pâturage après des bovins, l'herbe d'hiver jeune, courte et feuillue présente une bonne valeur alimentaire : entre 0.8 et 0.9 UF/kg de MS et entre 140 et 180 de MAT/kg de MS et un faible encombrement, ce qui permet de répondre au fort besoin alimentaire des brebis en gestation à cette période de l'année.



- ◆ Du point de vue des céréaliers, ce partenariat **évite la destruction mécanique ou chimique des intercultures**, ainsi que le tassement des sols que ce travail induit. Ce pâturage permet également un meilleur tallage des semis de céréales.



INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

Du point de vue environnemental, cette pratique évite la consommation de carburant lié à la production d'un stock fourrager pour l'hiver et à la destruction des intercultures de l'agriculteur partenaire (voire le passage de phytosanitaires pour cette destruction).



ÇA M'A PLU !

J'apprécie le partage humain avec mes collègues en plaine et la complémentarité de l'élevage ovine avec les systèmes plutôt céréaliers, ainsi que l'amitié qui est née de la complémentarité entre mon système herbassier et le système plus classique d'Eloi Petit. Nos échanges ont été extrêmement enrichissants et nous ont permis de partager nos expériences.

CLÉS DE RÉUSSITE

- ◆ La relation avec les céréaliers, afin qu'une relation de confiance s'installe et de permettre l'ouverture des parcelles à ce type d'élevage.
- ◆ Mon tempérament ouvert et arrangeant et mon envie de bouger constamment,
- ◆ Les faibles investissements que ce type d'installation permet.



POINTS DE VIGILANCE ET LIMITES

Race adaptée : Actuellement, je suis en train de changer de race de brebis car mes Mérinos d'Arles, très bien adaptées à la transhumance sur terrains secs, souffrent de l'humidité des sols en plaine avec de nombreux problèmes de boiterie. Je fais une transition avec un croisement de Berrichons du Cher, de bonne productivité, et de Bergamasques, race Italienne plus rustiques et adaptées à la transhumance inverse.

Choix des intercultures : il est nécessaire d'avoir une bonne maîtrise technique de l'élevage et d'avoir un bon réseau d'éleveurs et de techniciens avec qui échanger. Par exemple, certaines légumineuses sont très météoriques et donc dangereuses pour les brebis, il est essentiel de les éviter. De plus, il faut savoir que les brebis ont besoin d'un temps d'adaptation et d'apprentissage avant de consommer toutes



les plantes, notamment les radis, moutardes et repousses de colza.

Parcage et surveillance : La nécessité de déplacer les parcs quasi quotidiennement est un travail de longue haleine. De plus, le parcage des brebis nécessite d'avoir constamment des filets bien électrifiés et donc d'entretenir au mieux le matériel. Enfin, il ne faut pas hésiter à réformer les brebis qui sautent les clôtures, car elles entraînent facilement le reste du troupeau. De plus, même en plaine, la surveillance est essentielle. Par exemple, lorsque les brebis sont couvertes de laine en hiver, certaines tombent sur le dos et sont incapables de se relever.

Adaptabilité : même pour moi, il est parfois stressant de ne pas avoir d'abri pour les bêtes, et de ne pas savoir toujours à l'avance où les emmener pâturer.

Commercialisation : la commercialisation des agneaux d'herbe reste un souci, car le modèle coopératif français, basé sur des achats de lots d'agneau et des classements carcasse, ne permet pas à l'heure actuelle de les valoriser correctement, et la commercialisation en circuit court est difficile du fait des déplacements fréquents et éloignés de mon siège d'exploitation en altitude.

APPUIS MOBILISÉS

Je contacte régulièrement des techniciens de l'Institut de l'Élevage (IDELE) pour avoir leur avis sur la valeur alimentaire ou les risques de toxicité de certaines plantes.

Contact

Pour toute d'information :

Lucie LEGROUX, conseillère ovins-caprins
Chambre Régionale d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté, 03.63.08.51.09.

Liens : [Thomas Muller](#) et [Eloi Petit](#)

Fiche réalisée dans le cadre du Réseau Rural Régional BFC